

L'actua

Gévezé

Magazine d'actualités municipales - n° 148 - Octobre 2024

PORTRAITS

La Flume Enchantée
Le club du Bon Accueil

DOSSIER SPÉCIAL

Le recensement

ZOOM SUR...

La boulangerie
Romaëh

Rejoignez-nous sur :



www.ville-geveze.fr



[mairiedegeveze](https://www.facebook.com/mairiedegeveze)



SOMMAIRE

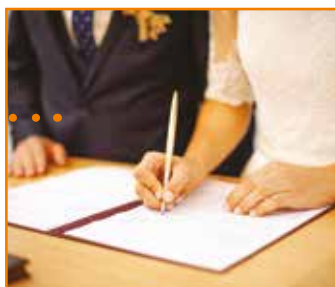
Pages 4-9

Vie communale - Urbanisme - Brèves



Page 10
Environnement

Page 11
Etat civil



Pages 12-13
Portraits



Pages 14-15
Dossier spécial :
le recensement



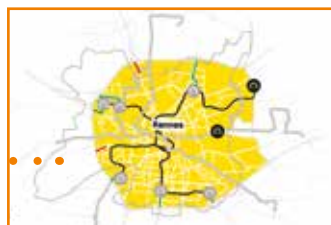
Pages 16-21
La jeunesse

Pages 22-23
Zoom sur...



Pages 24-26
Les associations
L'agenda

Page 27
Rennes Métropole



VIE COMMUNALE

Bientôt de nouveaux noms sur le monument aux morts

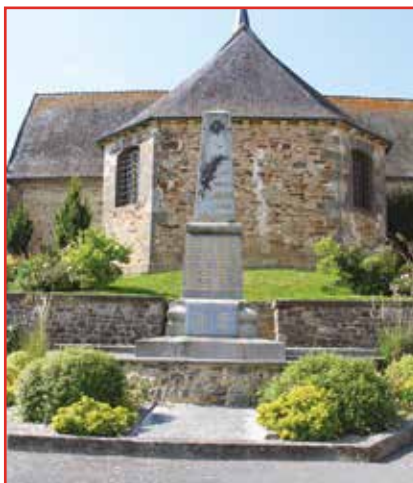
La loi dispose que, lorsque la mention "Mort pour la France" a été portée sur l'acte de décès, **l'inscription du nom du défunt est obligatoire sur le monument aux morts** de sa commune de naissance ou du dernier domicile ou du lieu d'inhumation.

A la suite de recherches historiques et généalogiques effectuées par M. Didier Lambard, la commune a été saisie d'une demande des Anciens Combattants de Gévezé **d'inscrire les noms de deux victimes civiles de bombardements** de Rennes, lors de la guerre 1939-1945 :

► M. Albert Delabarre, décédé le 8 mars 1943 à Rennes lors du bombardement de la gare alors qu'il travaillait dans l'entrepôt du magasin L'Economique, proche des voies.

► M. Georges Travers, jeune boulanger, décédé le 29 mai 1943 alors qu'il se promenait avec sa compagne et sa fille.

L'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG) d'Ille et Vilaine a confirmé que



ces 2 hommes, tous deux habitant la commune, ont été reconnus "Morts pour la France".

A cette occasion, M. Didier Lambard a signalé que la fille de M. Georges Travers, née à Gévezé le 25 mai 1942, **était également décédée sous les mêmes bombardements**. Renseignement pris, l'ONACVG d'Ille et Vilaine a précisé que cette enfant a été reconnue victime civile de guerre. En revanche, aucune demande de mention "Mort pour la France" n'avait été formulée.

Aussi, sur demande de M. le Maire, l'ONACVG, par décision du 20 août 2024, a attribué la mention "Mort pour la France" à l'enfant Jacqueline Dugue.

Le conseil municipal du 9 septembre a entériné l'inscription sur le monument aux morts du nom de ces trois gévezéens. **Une plaque y sera apposée. Un hommage leur sera rendu** à l'occasion de la commémoration de l'armistice le 8 mai 2025.

Projet d'Aménagement de la Rue de Dinan

La rue de Dinan s'apprête à connaître d'importantes transformations **à partir du début de l'année prochaine**.

Le projet d'aménagement vise, avant tout, à améliorer le cadre de vie et la sécurité des piétons en élargissant les trottoirs le long des commerces. **La mise en conformité de ces espaces** répond à un besoin de fluidifier la circulation des piétons, tout en facilitant l'accès aux boutiques pour les personnes à mobilité réduite.

La chaussée sera, quant à elle, légèrement modifiée pour s'adapter à cette nouvelle configuration.

Les places de stationnement actuelles seront repensées afin de respecter les normes en vigueur. **Dans un souci de promotion des mobilités douces**, de nouvelles places de stationnement pour vélos seront également créées.

Les travaux ne se limiteront pas à l'aménagement de la voirie. Les réseaux vétustes présents sous la rue de

Dinan **seront remplacés afin de moderniser l'infrastructure** et d'assurer une durabilité sur le long terme. La surface de roulement de la chaussée, impactée par les travaux,

sera également entièrement reconstituée, garantissant ainsi une meilleure qualité pour les usagers motorisés.

Pendant toute la durée des travaux, **estimée entre un à deux mois**, la circulation sur la rue de Dinan sera fortement perturbée. **Elle se fera par alternance**.

Les riverains et les commerçants seront informés au fur et à mesure des évolutions du chantier et de l'organisation des travaux.

Rennes Métropole se concentre à la fois sur l'amélioration du confort des piétons, mais aussi sur **la redynamisation du centre-ville à travers cet aménagement**. Avec des trottoirs plus larges et **des places de stationnement pour vélos**, la rue de Dinan s'adaptera aux nouveaux usages urbains tout en maintenant son attractivité commerciale.

Les habitants et les commerçants resteront bien sûr informés des prochaines étapes du projet.



Embellissement de la porte de l'an 2000

En 2024, la porte de l'An 2000 à Gévezé a fait peau neuve grâce à une **œuvre collective des membres de l'association "Les Distraits d'Art"**, accompagnés de leurs deux professeurs.

Inspirée par l'art aborigène et l'univers enchanteur de l'artiste Niki de Saint-Phalle, cette création transforme ce lieu de passage en un véritable espace de rêve et de réflexion.

Symbole de transition entre passé et présent, la porte se dresse comme un pont entre le rêve et la réalité. Deux cartographies de la ville ancrent solidement l'œuvre à son territoire, tandis **qu'un ciel étoilé bleu nuit invite le visiteur à lever les yeux** et à se perdre dans les constellations blanches et jaunes.

Les colonnes de la porte, inspirées des jeux d'enfants, déploient des univers variés :

- ▶ **La colonne "sucre d'orge"** : des animaux de la forêt se cachent entre les lignes rouges.
- ▶ **La colonne "mosaïque"** : recouverte de miroirs, elle reflète le paysage environnant et les visages des passants.
- ▶ **La colonne "tactile"** : des galets peints permettent aux mains de sentir la douceur des pierres, prolongeant la transition de la terre au ciel.
- ▶ **La colonne "aventure"** : une liane végétale s'enroule,

et un petit personnage, peut-être Jack, escalade le haricot magique, prêt à rejoindre le château des géants.



Le couronnement de la structure évoque des créneaux de châteaux, et le banc du soubassement, **conservant les empreintes des mains gravées en 2000**, accueille désormais celles des artistes ayant participé à cette nouvelle transformation.

Cette œuvre unique réinvente la porte de l'An 2000, faisant d'elle un lieu de passage symbolique, riche d'histoire et de créativité.



Retour sur le forum des associations

Samedi 31 août dernier, le forum des associations a rassemblé de nombreux habitants à l'Escale et à la salle Paul Dann. **Cet événement annuel a permis** aux visiteurs de découvrir la diversité des activités proposées dans notre commune. **Sport, culture, loisirs ou solidarité, les stands des associations locales ont attiré petits et grands**, curieux de s'inscrire à de nouvelles activités pour la rentrée.

Les bénévoles étaient présents pour **échanger avec les habitants et présenter leurs projets**, suscitant de nombreuses inscriptions et vocations. Ce rendez-vous incontournable a une fois de plus



témoigné de la vitalité associative de notre commune.

Merci à tous les participants et organisateurs pour le succès de cette journée !

Retour sur l'Opération "Argent de poche" de cet été

Comme chaque année depuis sa mise en place en 2018, **le dispositif argent de poche** a été reconduit pendant l'été. Cette action permet aux jeunes gévezéens âgés de 16 à 17 ans de se familiariser avec le monde du travail, de **mieux comprendre le fonctionnement d'une commune** et de participer aux tâches quotidiennes. Les jeunes sont accueillis pendant une semaine tous les matins.

Cette année, nous avons reçu 19 demandes et avons pu proposer une mission à 13 jeunes dans différents services :

- ▶ 2 jeunes en mairie dans les services administratifs,
- ▶ 5 jeunes à la médiathèque,

- ▶ 2 jeunes au service bâtiments,
- ▶ 2 jeunes au services espaces verts,
- ▶ 2 jeunes au service propreté des locaux.



Merci à Titouan, Paul, Salekiaku Winner, Dorine, Malo, Raphaël, Vivian, Camille, Elouen, Victoria, Hugo, Anaïs, et Elyott pour leur participation et aux agents des différents services qui se sont organisés pour les accueillir et leur proposer des missions.

VIE COMMUNALE

Accompagnement à la formation des jeunes

La commune s'engage pour former les jeunes générations. Aussi, en cette rentrée scolaire, elle a décidé d'accueillir 3 jeunes dans **le cadre de formations en alternance** :

► Youwan DEROFF âgé de 16 ans, accueilli au service bâtiments pour deux ans dans le cadre d'un contrat d'apprentissage pour préparer le **CAP "interventions et maintenance technique des bâtiments"**.

► Flavie ROUAULT âgée de 24 ans, accueillie au service enfance/jeunesse pour un an et demi, dans le cadre d'un **contrat d'apprentissage pour préparer son BPJEPS** (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'éducation Populaire et du Sport).

► Evan VAZELLE âgé de 15 ans, accueilli au service

espaces verts pour un an dans le cadre d'une période de formation en milieu professionnel, pour préparer son **CAP 1^{ère} année "aménagement paysagers et productions horticoles"**.

La commune soutient ces formations en alternance car cela permet aux jeunes d'acquérir des connaissances théoriques dans une spécialité et de les mettre en application sur le terrain. Ce dispositif présente un intérêt tant pour les jeunes accueillis que pour les services accueillants, **compte tenu des diplômes préparés et des qualifications requises**.

Nous souhaitons la bienvenue à Youwan, Flavie et Evan et une belle réussite dans leur formation.

Nouveaux équipements sportifs et aires de jeux à la plaine Launay Geffroy

Une nouvelle installation d'équipements sportifs en plein air de type Fit Training, conçue par la société française Fitpark, a récemment été mise en place par l'entreprise Meco aux abords de la plaine Launay Geffroy. Fitpark est un fabricant **reconnu pour ses agrès de fitness en extérieur**, pensés pour favoriser le bien-être de tous les publics, quel que soit leur niveau de pratique sportive.

Ce projet vise à **encourager la pratique du sport en plein air** tout en offrant une infrastructure moderne et adaptée aux besoins des habitants.

Sur une même aire, huit agrès différents ont été installés de manière à permettre aux utilisateurs d'enchaîner **les exercices physiques avec une intensité croissante**. Ces équipements ont été choisis spécifiquement pour offrir une variété d'activités, allant du renforcement musculaire aux exercices cardio, afin de satisfaire les pratiquants de tous âges et de tous niveaux.

En complément de cette offre, **deux agrès spécialement conçus pour les enfants** ont été ajoutés à proximité immédiate, permettant ainsi aux familles de partager

des moments de sport ensemble dans un cadre convivial et sécurisé. **Cette aire de fitness extérieure est accessible en continu**, et est ouverte à tous les habitants de Gévezé, renforçant ainsi l'engagement de la commune pour promouvoir un mode de vie actif et sain.

Par ailleurs, à quelques centaines de mètres de cette nouvelle installation sportive, deux **nouveaux espaces de jeux pour enfants** ont été aménagés en remplacement des anciens équipements qui avaient vieilli.

Sur la première aire, une structure multi-activités a été érigée, comprenant notamment deux toboggans qui font la joie des plus jeunes. Sur la seconde aire, un **portique a été mis en place, équipé d'un nid d'oiseau, d'un siège standard** et d'un siège spécialement conçu pour les bébés, offrant ainsi un espace de jeu inclusif où tous les enfants peuvent s'amuser en toute sécurité.



Ces nouveaux aménagements **témoignent de la volonté de la municipalité de moderniser les espaces publics** pour le plaisir et le bien-être de ses habitants, petits et grands.

Le dispositif "Sortir !"

Le dispositif "Sortir" vise à favoriser l'accès à des activités culturelles, sportives et de loisirs pour les personnes en situation de précarité ou d'isolement social. **Mis en place par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** sous la présidence de Nelly Briand, adjointe à la cohésion sociale et solidarité, ce projet a été approuvé lors du conseil municipal en avril et officiellement validé le 13 juin.

Le 11 juillet, une convention tripartite a été signée entre **le conseil municipal, l'Apras (Association pour la promotion de l'action et de l'animation sociale), et Rennes Métropole**. Grâce à cette initiative, les bénéficiaires peuvent profiter de sorties ponctuelles à prix réduit pour des activités telles que le cinéma, la patinoire, des concerts ou des spectacles.

Cela constitue une démarche visant à promouvoir la solidarité et à lutter contre l'isolement social en facilitant l'accès à la culture et aux loisirs pour tous.

"Sortir !", c'est pour qui ?

- ▶ Tous les habitants des 37 communes de Rennes métropole adhérentes et sous conditions de ressources.
- ▶ Tous les étudiants boursiers catégories 2 à 7 et jeunes suivis par We Ker dans le cadre de la "garantie jeunes".



Comment bénéficier du dispositif "Sortir !" ?

Avant tout, accédez au site www.sortir-rennesmetropole.fr afin de consulter les critères de ressources et les activités possibles avec "Sortir !".

Pour activer le dispositif, rendez-vous dans le CCAS de votre lieu de résidence. En cas d'éligibilité, les droits seront activés sur la carte KorriGo Services.

Concernant les étudiants, la demande se réalise en ligne à l'adresse suivante : www.metropole.rennes.fr/tst-sortir

Le tarif "Sortir !" sera appliqué sur simple présentation de la carte dans les structures partenaires du dispositif.

Rappel important : règlement sur la collecte des déchets

L'enlèvement des ordures ménagères a lieu chaque mercredi dès 6 h. Pour les déchets recyclables, la collecte s'organise ainsi :

▶ **Immeubles collectifs et professionnels** : une fois par semaine, le mardi dès 14 h.

▶ **Immeubles individuels ou pavillons** : une fois toutes les deux semaines.

En cas de jour férié, la collecte est reportée au jour ouvré suivant. Les itinéraires et horaires sont fixés par Rennes Métropole.

▶ **Consignes à respecter** : les conteneurs d'ordures ménagères doivent être sortis **à partir de 19 h la veille et récupérés avant 9 h le lendemain de la collecte**. Les conteneurs de tri sélectif (couvercle jaune) doivent être déposés **le jour de la collecte à partir de 8 h et récupérés avant 19 h**.

Les conteneurs doivent être déposés de manière à ne pas gêner la circulation des piétons et véhicules. Pour les immeubles dans des voies impraticables, ils doivent être placés à l'entrée des rues concernées, notamment en cas de travaux.

▶ **Interdictions et obligations** : il est strictement interdit de déposer des ordures après le passage des services de collecte ou **de laisser les conteneurs sur**



la voie publique en dehors des jours de ramassage. Les conteneurs doivent rester en bon état de propreté et toute dégradation ou vol doit être signalé à Rennes Métropole.

Les autres types de déchets doivent être **déposés à la déchèterie du Haut Painluc**.

▶ **Réglementation et sanctions** : suite à une augmentation des conteneurs laissés sur la voie publique hors des jours de collecte, des mesures seront appliquées. Après une période de sensibilisation, toute infraction sera sanctionnée par une amende.

Merci de votre coopération pour maintenir la propreté et la sécurité de notre commune.

URBANISME

ZAC Gueury La Douve – Désignation d'un aménageur

Le dernier numéro de l'Actua relatait une étape importante du projet de la ZAC, **celui du dossier de création approuvé par le conseil municipal du 7 février 2024.**

Le dossier est depuis entré dans une phase consacrée à la désignation d'un aménageur.

Compte tenu de l'ampleur du projet, de sa complexité, de son risque économique et de sa durée prévisionnelle (plus de 10 ans), le conseil municipal a fait **le choix de faire réaliser la ZAC par un opérateur privé.** Ce dernier se verra ainsi attribuer une concession d'aménagement, régime juridique par lequel il devra assumer le risque économique de l'opération.

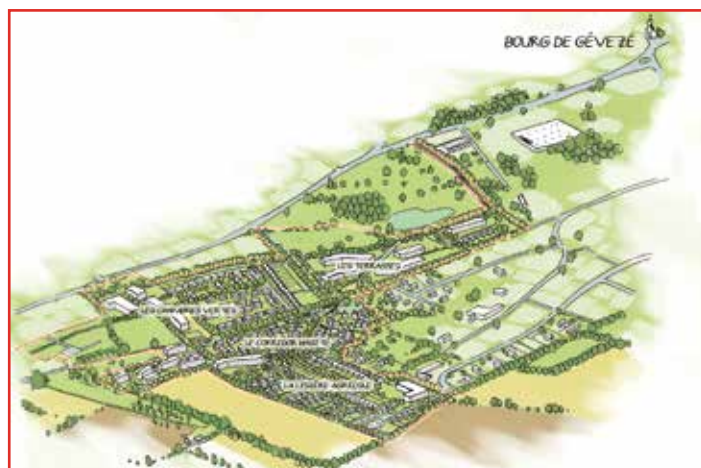
Rappelons que la ZAC Gueury La Douve prévoit de réaliser **465 logements pour une surface de plancher prévisionnelle globale d'environ 60 000 m².** Son budget serait de l'ordre de 15 millions d'euros.

L'attribution de la concession est soumise à une procédure de publicité et de **mise en concurrence à l'échelle européenne.** Une commission municipale spécifique est chargée de donner son avis sur les offres reçues, avant

que le conseil municipal ne désigne l'attributaire d'ici la fin de l'année 2024.

Une fois le concessionnaire désigné, il restera encore **plusieurs étapes à franchir** : dossier de réalisation, dossier Loi sur l'Eau, déclaration d'utilité publique, achat des terrains, diagnostic archéologique, etc.

Le dossier de création est consultable en mairie.



Quelle évolution pour le groupe scolaire Léonard de Vinci ?

Le groupe scolaire accueille les écoles maternelle et élémentaire, ainsi que l'ALSH. **Il constitue un vaste ensemble immobilier** composé de plusieurs parties, construites à des périodes différentes.

Ces dernières années ont été principalement consacrées à l'amélioration énergétique des bâtiments. C'est ainsi que les **deux salles Colomb et Magellan viennent d'être entièrement rénovées.**

La partie la plus ancienne des locaux est vétuste et sous-occupée. Il s'agit de l'ex-logement de fonction et de l'ex-cantine. Paradoxalement, **le manque de place sur site oblige à faire déjeuner les enfants à l'extérieur.** Par ailleurs, les locaux de l'ALSH sont utilisés au maximum de leur capacité. Faute de place, il arrive que le service refuse des enfants.

La question de l'évolution du groupe scolaire se pose. Mais, sauf à faire du coup par coup, il convient d'avoir **une vision prospective des besoins** et de définir des objectifs réalistes.

A cet effet, **une réflexion globale** est menée depuis la rentrée avec l'assistance du bureau d'études spécialisé CERUR. Les premières

orientations portent sur :

- ▶ la création de nouveaux locaux pour l'ALSH et un restaurant scolaire pour les maternelles
- ▶ l'évolution de l'enceinte scolaire sur l'espace routier occupé par le mini rond-point et l'allée des Sports
- ▶ le réaménagement intérieur des locaux du périscolaire en salles de classe.

Divers scénarios d'évolution seront proposés afin d'en vérifier **la faisabilité sur plusieurs plans** : fonctionnel, architectural, réglementaire, technique et bien sûr financier.

Outre des élus municipaux, l'étude associe des représentants des services de la commune, des enseignants et des parents d'élèves. Elle durera 6 mois et permettra au conseil municipal de décider de la suite à y donner.



ENVIRONNEMENT

Un engagement pour la qualité de vie

Le label “Villes et Villages Fleuris” est une distinction prestigieuse en France, récompensant les communes pour leurs efforts en matière de qualité de vie, d’embellissement et de développement durable. **Obtenir une fleur supplémentaire au sein de ce label peut transformer l’image d’une ville** ou d’un village, renforçant son attractivité et sa notoriété.



Jeudi 10 juillet dernier, Jean-Claude Rouault, Maire, Chantal Sauvée - conseillère municipale et membre de la commission transition écologique et cadre de vie, Yvon Bothen - responsable du Pôle territorial, Arnaud Frémont - responsable des espaces verts et Véronique Daniel en charge de la communication, **ont accompagné le jury des “Villes et Villages fleuris”** composé d’André Crocq - conseiller régional délégué à la transition énergétique et aux parcs naturels régionaux, de François Legoff - paysagiste, de Patrick Lamy - Président des horticulteurs

Taille des haies

La commune tient à rappeler aux propriétaires et riverains **leurs obligations concernant l’entretien des haies bordant le domaine public. Taille des haies :** les haies situées le long du domaine public doivent être taillées régulièrement et leur hauteur ne doit pas dépasser deux mètres.

Visibilité et sécurité : à l’approche d’un carrefour ou d’un virage, assurez-vous que la végétation ne gêne pas la visibilité. Les trottoirs doivent permettre la libre circulation des piétons, des poussettes et des fauteuils.

Responsabilité : en bordure de voie publique, l’égouttage est à la charge du propriétaire ou du locataire. **Veillez à ce qu’aucune branche ne dépasse de votre clôture sur la rue.**

Le non-respect de cette règle peut

et pépiniéristes de Bretagne/vice-président de la chambre d’agriculture d’Ille-et-Vilaine et de Katell Beucher - chargée de mission tourisme chez Tourisme Bretagne **pour une visite de la ville, qui concourait à l’obtention d’une seconde fleur.**

Ce label “Villes et Villages Fleuris” récompense l’engagement des collectivités en faveur de l’amélioration du cadre de vie, **de la préservation et du développement de la biodiversité.** Sa mission est d’accompagner les territoires dans leurs transitions, pour réconcilier qualité de vie et urgence environnementale. Il a aussi pour vocation de faire connaître les collectivités locales qui aménagent leur territoire pour **le bien-être de leurs habitants et la valorisation de leur identité.** Il encourage le partage d’expérience autour de projets communs et offre des clés pour des aménagements durables. Chaque collectivité évolue ainsi dans le respect d’une charte nationale de qualité.

L’obtention de cette fleur supplémentaire récompensera les efforts de la commune pour l’embellissement, la qualité de vie et le développement durable. Les services des espaces verts accompagnés de la commission transition énergétique et cadre de vie ont joué un rôle central dans cette démarche. **Leur expertise, leur engagement et leur créativité ont été essentiels** pour répondre aux critères exigeants du label.

La réponse pour cette seconde fleur sera connue à l’automne.

engendrer des risques pour la sécurité publique et des sanctions peuvent être appliquées. Nous vous encourageons donc à procéder régulièrement à la taille de vos haies pour garantir la sécurité et la propreté de nos espaces publics. **Merci à tous pour votre coopération.**



Naissances

BOURDON Mathéo, le 04 avril
IBOUZIDENE CORDOBA OSPINA Unaï, 18 avril
HOCHET Soana, 19 avril
REAU Sacha, 06 mai
HADJI Youliane, 10 mai
TRACOL Jean, 15 mai
TOILIBOU Sonelya, 05 juin
COUSYN Chloé, 08 juin
SARCIAUX Côme, 12 juin
BRIENS Norah, 28 juin
IVARS Eden, 03 juillet
BARRA Sandro, 15 juillet



MARRIER Sacha, 23 juillet
AGUIAR NOURY Sofia, 27 juillet
TATY MOUNGHATY MALIDI Leewan, 13 août
MASSON Louis, 23 août
FANEL LEMARIÉ Suzie, 26 août
RIBREAU Liam, 27 août
BAIL Léonard, 30 août
CARVILLE Thalie, 02 septembre
ROSSET Raphaël, 18 septembre
ROSSET Albane, 18 septembre
DAVID Victoire, 24 septembre
LE ROUX Uriel, 26 septembre



Mariages

DANIC Gwendal & RICHARD Elodie, 04 mai
STANUS Pierre-Antoine & BERTON Justine, 10 mai
SIMON Ernest & MAURAISSONIA, 20 juillet
LEMARDELEY Denis & MORIN Amandine, 10 août
LIZÉ Rémy & HEUGEBAERT Stacy, 17 août
BOUDET Koen & LE TEUFF Adeline, 21 août



PAQUEREAU Damien & GRALL Alice, 07 septembre
ROUAULT Pascal & VAULÉON Françoise, 21 septembre
DUVAL, Rodrigue & BECOT Mélanie, 21 septembre
FRANCISCO Patrick & CHARRIER Laurence, 28 septembre
CUILLIÉRIER Julien & COINTET Cécile, 28 septembre

Décès

CHICHERIE René, 08 avril
AUBRY Joseph, 24 avril
THAMIN Jean, 03 mai
BEAUVIEUX Colette, 17 mai
GUÉRIN Angèle, 27 mai
POIGNANT Henri, 05 juin
MOQUET Jean, 08 juillet

LOUVRIÈRE Jean, 14 juillet
DURAND Claude, 21 juillet
BARBIER Alphonse, 02 août
MANGENOT Frédéric, 09 août
BELAN Christian, 23 août
LARNICOL Pierre, 29 août
FAHEM Mohammed, 30 août



Le saviez-vous :

La robe de mariée a évolué au fil du temps, portant avec elle une riche symbolique. Traditionnellement associée à la pureté, l'innocence et la virginité, la robe blanche est un symbole profondément ancré. Cependant, elle n'a pas toujours été omniprésente dans les mariages.

Pendant des siècles, dans diverses cultures, les jeunes femmes se mariaient en blanc, mais cette tradition s'est estompée au Moyen Âge. À cette époque, les mariées portaient simplement leur plus belle robe, quelle que soit sa couleur, avec une préférence pour le rouge et le noir, plus faciles à teindre.

La robe blanche revient en force à la fin du 19^e siècle, sous l'influence de l'église catholique, symbolisant à nouveau la pureté des jeunes femmes. Mais c'est le mariage de la Reine Victoria en 1840 qui popularise cette tradition, ancrant la robe blanche dans les mariages royaux.

Aujourd'hui, la robe blanche demeure le symbole du mariage traditionnel.

PORTRAITS ●●●●

Un 10^e anniversaire inoubliable pour le Festival de la Flume Enchantée 2024

La dixième édition du Festival de la Flume Enchantée s'est déroulée du **13 au 15 septembre dernier sur la plaine Launay Geoffroy**, attirant près de 30 000 festivaliers dans une ambiance festive et ensoleillée.

Une programmation exceptionnelle pour une édition anniversaire

Cette édition a été marquée par une programmation variée, avec des artistes **de renommée internationale et nationale** qui ont enflammé la scène tout au long du week-end. Alonzo, Martin Solveig, Matmatah, Joyestarr et Julien Granel ont fait vibrer la foule le vendredi et le samedi, offrant des prestations inoubliables.

Le dimanche a été dédié à la célébration des 10 ans du festival avec une soirée exceptionnelle.

Mourad et Guizmo ont célébré cet anniversaire en invitant d'anciens artistes du festival, Magic System, suivi **d'un feu d'artifice spectaculaire**. Fatal Bazooka, PZK et Big Ali ont pris le relais pour clôturer cette édition avec énergie et enthousiasme, enflammant la scène et le public jusqu'à la dernière note.



Parmi les points forts de cette édition, l'organisation tient à souligner plusieurs réussites :

- ▶ La proximité du camping et du parking avec le site du festival.
- ▶ L'arrivée du système cashless, permettant des transactions plus rapides et fluides sur tout le site.
- ▶ Une grande variété de services avec des stands de restauration diversifiés, des exposants extérieurs, différentes animations.

Quelques axes d'amélioration pour 2025

Malgré ce succès, certains aspects seront optimisés pour la prochaine édition.

L'organisation reconnaît notamment le besoin d'améliorer **le passage entre les deux**



scènes et de renforcer la signalétique des poses de bracelets. Ces ajustements visent à rendre la fréquentation des festivaliers encore plus agréable et fluide.

Remerciements aux bénévoles et partenaires

Un immense **merci à nos bénévoles et partenaires**, sans qui le festival ne pourrait grandir d'année en année.

Leur soutien est indispensable à notre réussite.

Déjà tourné vers 2025

L'équipe prépare déjà l'édition 2025 avec l'ambition de **surprendre à nouveau les festivaliers** et de continuer à faire évoluer cet événement incontournable.



A SAVOIR :

Retenez déjà les prochaines dates du Festival de la Flume Enchantée ! La onzième édition est prévue les 12, 13 et 14 septembre 2025.

<https://www.facebook.com/LaFlumeEnchantee>

L'Association "Le club du Bon Accueil"

Le club du Bon Accueil fêtera ses cinquante ans d'existence en 2025. Nous vous invitons à découvrir l'histoire de cette association.

Le club va fêter ses 50 ans, pouvez-vous nous raconter comment et pourquoi le Club de l'Amitié a été fondé ?

Le club a été fondé en 1975 sous l'impulsion de **Madame Moquet et de l'Abbé Frémont**, avec pour objectif de proposer des activités aux personnes retraitées. Madame Briand en était la marraine.

Après Madame Moquet, la présidence a successivement été assurée par Madame Rué, puis par monsieur Rué, suivis de Madame Henry.

Depuis 2012, c'est Monsieur Chevalier qui occupe le poste de président.

Quels ont été les premiers objectifs de l'association ?

Les premières activités du club incluaient le palet, la pétanque et la belote, qui demeurent toujours populaires aujourd'hui, sans oublier les repas conviviaux. **Au fil du temps, de nouvelles animations** ont vu le jour, comme le tarot, le tennis de table introduit en 2015, ainsi que les bals, les marches, les sorties à la journée et les voyages, que ce soit en France ou à l'étranger. **Des lotos, réservés aux adhérents ou ouverts à tous**, sont également organisés, en plus d'une journée festive dédiée aux membres.

Comment l'association a-t-elle évolué au cours de ces 50 années ?

La danse en ligne, la dernière activité proposée en 2023, a été couronnée de succès : **plus de 40 inscrits en 2023/2024** et une soixantaine pour cette année.

2024 est la première année où un voyage non "clefs en main" a été élaboré et proposé par le club en partenariat avec l'ANCV. **Ce sont 56 personnes qui sont parties dans le sud de la France** pour une semaine.

Quels ont été les moments marquants de l'histoire du club ?

Le club célèbre ses anniversaires tous les 5 ans, à l'exception de circonstances particulières, comme en 2020, où la pandémie a empêché les festivités.



Combien de membres compte l'association aujourd'hui ?

Le club était fort de 162 adhérents en 2016, 192 en 2022. Nous devrions dépasser les 250 adhérents cette année.

Toute personne retraitée peut s'inscrire dans le club pour participer à toutes les activités proposées et cela pour une cotisation de 19 € pour l'année.

Comment l'association est-elle financée et soutenue ?

L'association tire ses revenus des cotisations des adhérents, d'une subvention de la mairie et des recettes dégagées lors des concours que nous organisons (belote, palet) et du loto.

Quels sont les projets ou objectifs futurs pour le club ?

Un terrain de boules est en projet avec la mairie et **permettra prochainement** d'organiser des concours de boules, le boulodrome de l'Envol étant trop exigü.

Comment voyez-vous l'association évoluer dans les années à venir ?

Pour l'avenir, le club ambitionne de préserver ses activités actuelles tout en attirant de nouveaux adhérents capables **d'apporter des idées ou compétences nouvelles**, le tout dans un esprit de complémentarité sans entrer en concurrence avec d'autres associations.

Comment prendre contact avec l'association ?

Monsieur Yannick CHEVALIER au 06 41 86 12 14.
2, rue de Robien - 35850 Gévezé



DOSSIER SPECIAL

Recensement de la population gévezéenne en 2025

Le recensement de la population est une opération essentielle qui permet de recueillir des informations précises sur **la composition et l'évolution de la population d'une commune**.

Il s'agit d'une enquête organisée régulièrement afin de mieux comprendre les caractéristiques démographiques, comme l'âge, la situation familiale, ou encore les conditions de logement des habitants. **Ces données sont cruciales pour adapter les politiques publiques locales, allouer les financements** et améliorer les services proposés aux citoyens.

En participant au recensement, chaque personne contribue à la bonne gestion de sa commune et à l'amélioration de son cadre de vie.



Quand a lieu le recensement de la population ?

Aujourd'hui, le recensement est devenu annuel, mais il fonctionne par roulement. Le recensement de la population concerne l'ensemble de la population vivant en France.

Mais il ne se fait pas en même temps pour tout le monde, les années diffèrent selon les communes :

- ▶ pour les communes de moins de 10 000 habitants, il a lieu tous les 5 ans et concerne toute la population ;
- ▶ pour les communes de plus de 10 000 habitants, il a lieu tous les ans mais sur un échantillon de 8 % d'adresses qui diffère chaque année.

Les informations ainsi collectées sont ramenées à une même date pour toutes les communes afin d'assurer l'égalité de traitement entre elles. Cette date de référence est fixée au 1^{er} janvier de l'année médiane des cinq années d'enquête pour obtenir une meilleure robustesse des données.

Recensement de la Population et Enquête Familles 2025 : votre participation est essentielle !

À partir de janvier 2025, notre commune lancera une double initiative essentielle pour notre avenir collectif : le recensement de la population et une enquête sur les familles.

Ces démarches sont importantes pour mieux comprendre les besoins des citoyens et planifier des services publics adaptés à la commune.



Pourquoi ces initiatives sont-elles importantes ?

Le recensement de la population et l'enquête sur les familles permettent de collecter des données précieuses sur divers aspects de notre vie quotidienne.

Ces informations sont utilisées pour :

- ▶ **Améliorer les services publics** : en comprenant mieux la composition et les besoins de la population, nous pouvons ajuster les services publics tels que les écoles, les centres de santé, les infrastructures de transport et les équipements sportifs.



Le saviez-vous :

De quand date le recensement de la population ?

En France, le recensement de la population remonte à 1801, sous le Consulat. Le premier recensement moderne a été organisé sous Napoléon Bonaparte afin de connaître avec précision la population française et mieux gérer les besoins du pays. Depuis, le recensement s'est régulièrement effectué tous les 5 ans jusqu'en 1946.

► **Orienter les politiques locales** : des données précises nous aident à adapter les politiques en matière d'urbanisme, de logement, et de développement économique.

► **Répartir les fonds publics** : les subventions de l'Etat et les fonds publics sont souvent alloués en fonction de la population. **Un recensement précis et une enquête détaillée assurent une distribution équitable des ressources.**



Comment cela va-t-il se dérouler ?

Le recensement et l'enquête se dérouleront du 16 janvier au 15 février 2025. Voici les étapes clés :

1. Notification : Vous recevrez une lettre vous informant de la visite d'un agent recenseur.

2. Visite d'un agent recenseur : un agent recenseur, muni d'une carte officielle, viendra à votre domicile pour recueillir les informations nécessaires. Vous pourrez également remplir le questionnaire en ligne si vous le préférez.

3. Enquête Familles : en plus des questions habituelles du recensement, une enquête spécifique sur les familles sera menée pour recueillir des données détaillées sur les ménages, les conditions de vie et les besoins spécifiques des familles.

4. Confidentialité : toutes les informations fournies sont strictement confidentielles et protégées par la loi. Elles ne seront utilisées que pour des fins statistiques.

Comment vous préparer ?

► **Vérifiez votre courrier** : assurez-vous de recevoir et de lire attentivement la lettre de notification.

Confidentialité : toutes les informations fournies sont strictement confidentielles et protégées par la loi. Elles ne seront utilisées que pour des fins statistiques.

Privilégiez le recensement en ligne : si possible, optez pour le recensement en ligne. Cela simplifie le processus et réduit le travail de l'agent recenseur.

► **Accueillez l'agent recenseur** : il se présentera avec sa carte d'agent recenseur. Facilitez lui la tâche en préparant les informations nécessaires sur les membres de votre foyer.



► **Privilégiez le recensement en ligne** : si possible, optez pour le recensement en ligne. Cela simplifie le processus et réduit le travail de l'agent recenseur.

Contact et informations

Pour toute question ou information supplémentaire, vous pouvez contacter le coordonnateur communal de la mairie au **02 99 69 09 07** ou par email à relationspopulation@ville-geveze.fr. Vous pouvez également consulter notre site web : ville-geveze.fr pour plus de détails.

La participation de chacun est obligatoire pour un recensement réussi. Ensemble, construisons une commune mieux adaptée à nos besoins !

Recensement de la population 2025 : recrutement d'agents recenseurs

Dans le cadre du recensement de la population qui aura lieu du 16 janvier au 15 février 2025, la commune recrute des agents recenseurs pour procéder à la collecte des informations sur le terrain auprès des habitants.

Les personnes intéressées par ce travail rémunéré à l'acte sont invitées à adresser leur candidature auprès de la mairie avant le 30 novembre.

Contact :
rh@ville-geveze.fr - tél : 02 99 69 09 04

LA JEUNESSE

Un été bien animé à l'ALSH enfants !

Une nouvelle année scolaire qui se termine avec un bel été au centre de loisirs enfants.

Durant ces 6 semaines d'ouverture, pas le temps pour les enfants et les équipes de s'ennuyer entre les différentes activités, les sorties et les séjours.

Pour lancer l'été, nous avons décidé de convier les parents et enfants à une "veillée famille" : **une nouveauté !** Un moment de partage entre les équipes et les familles apprécié de tous.



Le temps d'une soirée, nous nous sommes retrouvés autour d'un grand jeu et d'un pique-nique. Un très bon moment !



Nous avons pu faire découvrir aux enfants le parc des "3 curés". **Une belle journée pour les enfants** qui ont pu goûter à différentes sensations plus ou moins fortes durant toute la journée.



Cette année encore, **3 séjours ont été organisés**. Ils ont permis à 72 enfants de partir à l'aventure avec les copains et copines, soit pour y pratiquer différentes activités sportives à Merdrignac, soit au zoo de Branféré.

Pour clôturer l'été, comme les années passées, nous avons offert aux parents notre petit spectacle. **Malheureusement, la pluie s'est invitée !**

Mais ce n'était pas sans compter sur la motivation des enfants et des équipes.



Nous avons donc délocalisé tout le monde dans la salle de danse où nous avons pu donner notre représentation unique.

Réunion de rentrée 2024-2025



Dans une ambiance conviviale, **l'équipe du pôle enfance jeunesse s'est retrouvée** pour la réunion de rentrée jeudi 29 août 2024.

Au programme point sur la rentrée, sur les projets passés et à venir et présentations **des nouveaux agents périscolaires intégrant l'équipe**. Bienvenue à eux et belle rentrée à tous !

Bureaux du pôle enfance jeunesse

Pour cette nouvelle rentrée les bureaux du pôle enfance jeunesse ont enfin leur visuel ! Situés au 2, rue de Rennes (locaux de l'ancienne poste) **nous vous accueillons** pour vos questions concernant le portail famille, l'inscription de votre enfant à l'école, la restauration, la garderie, l'ALSH enfants et/ou ados.



► periscolaire@ville-geveze.fr

► Tél. 02 99 69 09 08

Fête du jeu : dimanche 17 novembre 2024

Le pôle enfance jeunesse organise sa seconde édition de la fête du jeu **dimanche 17 novembre 2024** de 10 h à 18 h à l'Escale.

Au programme : rallye photo, escape game, crazy cup géant, jeux en bois et pleins d'autres animations tout au fil de la journée.

Un food truck sera présent pour se restaurer le midi, et les jeunes de **l'ALSH Ados seront également là afin de financer leur séjour au ski**.

Alors n'hésitez pas à venir nous rendre visite à l'Escale afin de passer un moment de convivialité en famille ou entre amis.



Illuminations de Noël **Dimanche 1^{er} décembre 2024**

Le pôle enfance jeunesse participera au marché de Noël organisé par la mairie le dimanche 1^{er} décembre 2024.



Au programme de cette journée : confection des décorations de Noël avec les enfants volontaires et leurs familles de **10 h à 12 h et de 14 h à 16 h au foyer des jeunes**. Ces décorations seront installées par les enfants dans les sapins de la mairie.

S'en suivra une descente aux flambeaux à 17 h 30, du marché de Noël à la place de la mairie avec une animation d'illuminations du parvis. Tenues, bonnet de Noël, Pull... **seront bien évidemment les bienvenus !**

Venez nombreux pour célébrer la magie de Noël !

Ambiance et bonne humeur au Foyer des jeunes cet été

Cet été, deux séjours ont été organisés, permettant à 33 jeunes de s'évader !

Séjour à Merdrignac, avec la pluie... et les fous rires aussi ! Entre le 8 et le 15 juillet, 16 jeunes âgés de 10 à 13 ans sont partis accompagnés par Laura et Morgane. Bien que la semaine ait été marquée par la pluie, cela ne les a pas empêchés **de profiter pleinement du voyage**.

Ils ont pu profiter de différentes activités telles que le kayak, la course d'orientation, l'escrime, la piscine et surtout des veillées, des chorégraphies et karaoké. Un groupe antidéprime !



"Buenos dias" en direct de l'Auberge Espagnole : un premier séjour à l'étranger réussi ! Pendant une semaine, un groupe de 17 jeunes de 14 à 17 ans **a séjourné à Saint-Sébastien, en Espagne**, accompagné par Laura et Sophie.



Ils ont pu profiter de paysages incroyables, de visites de villages charmants comme Hondarribia, de la plage et surtout du beau temps ! Ils ont fait de l'accrobranche avec vue sur la mer, ainsi qu'une randonnée de 12 km sur des **lieux de tournage de la série Game of Thrones**.

Guidée par Laura, notre animatrice espagnole, ils ont pu découvrir les spécialités culinaires et améliorer leur espagnol avec les habitants.

Tout le groupe est ravi et partant pour l'année prochaine !

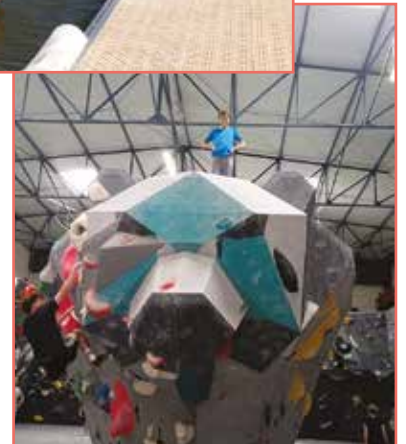


Pendant ce temps, le foyer des jeunes a vibré au rythme imprévisible de la météo bretonne, **alternant entre éclaircies et averses typiques de la région !**



Cependant, loin d'être découragés par les caprices du temps, les jeunes ont profité pleinement **d'un programme bien chargé et diversifié**.

Les sorties se sont enchaînées sans répit : journée au parc d'attractions, sensations fortes avec l'accrobranche, **moments conviviaux autour de pique-niques en plein air**, descente de rapides en rafting, compétition amicale sur les circuits de karting, et fous rires assurés lors des séances de bouée tractée.



En plus de ces activités palpitantes, il y a aussi eu de **nombreux ateliers créatifs et sportifs** : grands jeux à travers Gévezé, moments de détente consacrés à la couture, à la fabrication de bracelets ou encore à la cuisine.

Chacun a pu trouver une activité qui lui correspondait, dans une ambiance dynamique et chaleureuse, **où l'esprit de groupe et la bonne humeur** étaient toujours au rendez-vous !

LA JEUNESSE

Le Foyer s'enchanté !!

Le projet a offert l'opportunité unique d'accompagner 13 jeunes gévezéens **dans leurs premiers pas vers le monde du bénévolat**, une expérience enrichissante à plus d'un titre. Grâce à des missions concrètes telles que le nettoyage minutieux du site et l'animation du camping, ces jeunes ont pu découvrir l'envers du décor **d'un événement d'envergure comme un festival**. Ils ont été plongés dans les coulisses, aux côtés des bénévoles chevronnés, et ont ainsi pris conscience de **la rigueur et de l'engagement nécessaire** pour assurer le bon déroulement d'une telle manifestation. Entre la fatigue accumulée, les petites difficultés à surmonter, et la satisfaction du travail bien fait, ils ont pu se rendre compte des efforts constants déployés par ceux qui travaillent dans l'ombre pour créer des moments de joie.

Mais rien de tel qu'un peu de musique, celle qui résonne sur la scène du festival, **pour redonner de l'énergie et de la motivation à tous**, et rappeler pourquoi chacun se donne à fond. Les jeunes se sont imprégnés de l'esprit de solidarité et de convivialité qui règne dans ce type d'événement, **et sont déjà prêts à renouveler l'expérience** lors du prochain festival.

Un immense merci à "La Flume Enchantée" pour **cette belle aventure humaine et formatrice**. Si l'idée de participer à cette expérience unique vous tente, **n'hésitez pas à vous renseigner auprès des animatrices** jeunesse qui se feront un plaisir de vous donner toutes les informations nécessaires pour rejoindre l'équipe.



Le Foyer des Jeunes : un lieu de vie et d'échanges

Le Foyer des Jeunes vous ouvre ses portes chaque mercredi ainsi que pendant les vacances scolaires, de 14 h à 18 h, pour offrir un large éventail d'activités et d'animations.

Au programme, des ateliers variés, des soirées thématiques et de nombreuses surprises qui rythment chaque période de vacances.

Le planning est toujours renouvelé pour garantir une expérience enrichissante à chaque période.

Trois animatrices dynamiques et passionnées sont présentes pour accueillir les jeunes, de la classe de CM2 jusqu'au lycée. Leur mission est de proposer des animations adaptées aux envies et aux besoins des participants, mais aussi **d'organiser des sorties et des projets plus ambitieux**, comme des séjours d'été, des voyages à la montagne pour le ski, etc.

L'une des forces du foyer est d'être un lieu d'écoute et de soutien. L'équipe encadrante est toujours disponible pour **accompagner les jeunes dans la réalisation de leurs idées**, qu'elles soient artistiques, sportives ou communautaires. Si un jeune a un projet en tête, les animatrices sont là pour l'aider à le concrétiser, que ce soit sur le plan technique, logistique ou financier.

À l'approche de cette nouvelle année, un grand projet est déjà en route : **le séjour ski 2025 !** Ce voyage tant attendu s'organise activement, **avec la participation des jeunes eux-mêmes**. Les premières actions d'autofinancement ont déjà commencé, notamment avec le service du repas des aînés, **une initiative intergénérationnelle qui a marqué les esprits**. Ce moment de partage a été particulièrement apprécié, autant par les jeunes que par les aînés, créant des liens précieux.

Le séjour ski est ouvert aux jeunes âgés de 14 à 17 ans, et promet d'être **une expérience inoubliable, mêlant sport, camaraderie et découvertes**. Si vous souhaitez en savoir plus ou vous inscrire à ce projet ou à d'autres activités, n'hésitez pas à vous rapprocher des animatrices.

Que ce soit pour vivre des moments forts, pour développer des projets ou simplement pour s'amuser, le Foyer des Jeunes est l'endroit idéal.

- ▶ Renseignement : Céline Bondiguel
- ▶ jeunesse@ville-geveze.fr
- ▶ Tél. 07 77 49 72 23

LA JEUNESSE

L'école Sainte-Marie labellisée !

Durant l'année 2023-2024, l'école s'est engagée sur un travail **autour de la démarche "Eco-école"**.

La labellisation "Éco-École" est un programme international qui vise à **sensibiliser les élèves aux enjeux du développement durable** tout en les impliquant activement dans des projets concrets au sein de leur établissement.

Ce label est décerné aux écoles qui s'engagent à mettre en œuvre **des actions visant à améliorer leur impact environnemental**, déterminés par 17 objectifs fixés par l'ONU (réduction de la consommation d'énergie, promotion de la biodiversité, lutte contre la pauvreté...).

Après avoir **élu des éco-délégués dans chaque classe**, et mené plusieurs actions, avec pour thème majeur "La vie terrestre", les élèves de l'école ont été récompensés dans leur démarche par la **remise du label "Eco-Ecole - Niveau Argent"**.

Cette année, 797 établissements scolaires, de la



maternelle au lycée, dont l'école Sainte-Marie, ont reçu cette labellisation.

Pour cette année 2024-2025, l'école poursuit sa démarche, avec le souhait de travailler sur **l'objectif "Bonne santé et bien-être"**.

Ecole élémentaire Léonard de Vinci

Une rentrée sereine

La rentrée scolaire s'est déroulée dans de très bonnes conditions. L'effectif global, bien qu'en hausse, **offre un accueil optimal pour cette année.**

L'école est dotée de deux nouvelles salles : une classe dédiée à la scolarisation des élèves inscrits dans le dispositif ULIS, ainsi qu'une salle attenante pour les prises en charge de professionnels extérieurs : infirmière scolaire, enseignants spécialisés, psychologue de l'éducation nationale...

Ces salles, rénovées durant toute l'année scolaire dernière, offrent un vrai confort aux utilisateurs, élèves comme professionnels.

La mairie est grandement remerciée par l'équipe enseignante pour la mise à disposition de ces nouveaux locaux.

Cette année encore, l'équipe pédagogique se répartit autour de 13 classes. **Elle compte 14 enseignants et 6 AESH** qui accompagnent au quotidien les élèves en situation de handicap scolarisés au sein de l'école.

Vous pouvez contacter Mme DURAND, la directrice, pour toute information.

Celle-ci étant déchargée à temps plein, elle est à votre écoute tous les jours de 8 h 15 à 17 h.

▶ par téléphone : 02 99 69 99 01

▶ ou par mail : ecole.0350266Z@ac-rennes.fr

L'année engagée sera riche en projets : **première phase de végétalisation de la cour de récréation**, réflexion sur l'agrandissement du groupe scolaire, ainsi que toutes les actions déjà en cours de préparation : CROSS de l'école le 19 octobre, journée "Non au harcèlement" le 7 novembre, mise en place d'une chorale en collaboration avec l'école de musique "Accordances", projets piscine, vélo, escrime. **Et tout plein de nouvelles idées qui verront bientôt le jour !**

Nous souhaitons à tous nos élèves une très belle année scolaire.



La médiathèque La Parenthèse de Gévezé fête ses 10 ans !

Cette année, la médiathèque fête ses 10 ans et nous sommes **ravis de partager cet anniversaire avec vous**, fidèles usagers qui sont chaque année de plus en plus nombreux. Votre engagement et votre attachement à ce lieu culturel contribuent à son succès et à son dynamisme.

Les 10 ans de la médiathèque en quelques chiffres :

- ▶ 2 employés
- ▶ 5 jours par semaine d'ouverture au public
- ▶ 37 bénévoles passionnés qui travaillent au bon fonctionnement de la médiathèque
- ▶ 7 000 marque-pages distribués
- ▶ Plus de 16 500 livres et livres-CD empruntables à la médiathèque
- ▶ Plus de 675 000 documents prêtés depuis l'ouverture mi-août 2014.



Cette année 2024 nous prêterons presque 100 000 documents soit presque deux fois plus qu'en 2015 !

Nous nous réjouissons que chacun, quel que soit son âge ou ses préférences, **ait l'opportunité de lire et d'accéder à une multitude de livres** et de documents à la médiathèque.

Nous sommes convaincus que, malgré la concurrence des écrans et des plateformes en ligne, **la lecture gardera toujours une place privilégiée dans nos vies**. Elle reste une activité indispensable à **la culture, à l'épanouissement et à l'ouverture d'esprit**, aussi bien pour les jeunes générations que pour les plus anciens.

A l'occasion de cet événement nous vous avons proposé **le spectacle "je suis comme ça"** avec Juliette. Vous avez été près de 320 à assister aux deux représentations du spectacle... Alors merci pour cet accueil chaleureux !



Formation Baschet : Une nouvelle dimension pédagogique

Accordances-Syrenor



Les musicien(ne)s intervenant(e)s en milieu scolaire et les professeurs de danse de l'école de Musique et de Danse Accordances-Syrenor ont récemment suivi une formation sur **l'Instrumentarium Pédagogique Baschet**.

Le "Baschet" est un instrument expérimental inventé par les frères Baschet, qui permet à tous les publics de **s'initier à l'improvisation musicale**, sans apprentissage du solfège.



Cette formation a offert une approche transversale où les professeurs de danse et de musique ont pu collaborer, renforçant ainsi les liens entre disciplines au sein de l'école. Une opportunité idéale pour **développer des relations de travail enrichissantes** et tirer pleinement parti de la pluridisciplinarité d'Accordances.

Grâce à cette formation, Accordances pourra accueillir des classes maternelles et élémentaires pour **explorer ensemble l'univers du son et du mouvement**, ouvrant ainsi de belles perspectives pédagogiques.



Pour plus de renseignements :

<https://www.syrenor.fr/ecole-de-musique-et-de-danse/>

Tél. : 02 99 60 23 76

ZOOM SUR ●●●●

Romaëh, entre pain et pâtisserie : l'artisanat gourmand...

Pouvez-vous nous raconter un peu votre parcours ?

Sandie : après un BTS assistante trilingue, j'ai passé 20 ans à travailler dans l'immobilier. J'ai décidé en fin d'année de me lancer avec Benoît dans ce projet familial. Bien que je ne sois pas issue du milieu, je baigne dedans depuis quelques années !

Benoît : à 16 ans, je suis entré en apprentissage en boulangerie chez B. COZIC à Chantepie, puis j'ai poursuivi mon apprentissage en pâtisserie chez J-L COUPEL à Rennes où j'y ai obtenu mon CAP et mon BTM pâtissier (diplôme réunissant les qualités de pâtissier, chocolatier, glacier et confiseur). Voulant parfaire ma formation, j'ai eu l'immense chance de travailler chez Pierre HERME à Paris. En 2018 de retour à Rennes, j'ai fait l'acquisition d'une boulangerie à Saint-Grégoire. En 2024 ce fut un tout autre challenge, avec ma compagne Sandie nous créons ROMAËH.

Qu'est-ce qui vous passionne le plus dans votre métier ?

L'amour des bonnes choses, nous sommes des épicuriens, nous aimons travailler des matières premières de qualité. La création et la recherche continuelle de nouveautés nous animent et nous rendent addicts.

Quels types de pains et de pâtisseries proposez-vous ?



Nous proposons dans notre boutique uniquement des produits que nous sommes fiers de mettre sur notre table avec nos amis et notre famille. C'est à dire des produits sains, beaux et bons. Et c'est dans ce sens que nous allons sourcer nos matières premières.

Utilisez-vous des ingrédients locaux dans vos produits ? Si oui, lesquels ?

Bien sûr ! Le plus possible ! Marc Roussin de Romillé est notre fournisseur principal en fruits et légumes. Notre moulin est sur la route de Nantes. Notre farine de Sarrasin provient du moulin de la Charbonnière à Saint-Grégoire et en plus c'est de l'IGP Bretagne ! Si d'autres producteurs locaux souhaitent nous faire découvrir leurs trésors, nous sommes preneurs !



Avez-vous des produits qui sont particulièrement populaires auprès de vos clients ?

Le pain raisonné est l'un de nos chevaux de bataille. Sa recette ? très simple... nous remplaçons 10 % de son poids de farine par de la chapelure de pain que nous fabriquons nous-même avec les invendus de la veille. Le gaspillage alimentaire est au cœur de notre réflexion au quotidien. D'ailleurs, chez nous tout produit estampillé RAISONNE est de l'anti-gaspi.

Quelle est la journée type d'un boulanger comme vous ?

Nous commençons tous les jours notre journée à 5 h du matin, les équipes de production sont déjà en place depuis quelques heures. Nous procédons aux derniers ajustements avec l'ouverture des magasins.



S'en suivent quelques heures de production, de prises de commande et de vente. Après une pause déjeuner, c'est au tour de l'administratif.

Quelle est votre vision pour l'évolution de l'artisanat boulanger dans les années à venir ?

Nous sommes persuadés depuis plusieurs années que l'artisanat doit retrouver ses lettres de noblesse et se différencier au maximum face à l'industriel qui prend chaque jour des parts de marché. L'artisanat (le vrai) a une longueur d'avance sur la qualité, essayons de la garder...

Quelle est l'origine du nom donné à votre boulangerie ?

Nous avons fait un mix des prénoms des enfants de Sandie.



PRATIQUE

12 rue de Dinan - Gévezé - Tél. 02 99 69 90 33
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 7 h-14 h / 15 h 30-19 h 30
Samedi : 7 h-14 h / 15 h 30-19 h - Dimanche : 7 h-13 h
Fermé le mercredi

LE +

Facebook : boulangerie Romaëh - Instagram : boulangerie.romaeh

Nouvellement installés !



Je suis Alison LEGUÉ ; Sophrologue, praticienne EFT et massage bébé sur Gévezé, Rennes et ses alentours. Je vous aide à vous reconnecter à vos ressentis et vos émotions, et ainsi trouver la confiance nécessaire pour avancer et vivre une

vie qui vous ressemble. J'accompagne dès la naissance, en séance individuelle ou collective, sur des thématiques telles que le stress, l'hypersensibilité, le sommeil, les émotions, la dépression, le burn-out, ...

- La sophrologie, basée sur la respiration, la détente musculaire et la visualisation positive, permet d'apprendre à mieux se connaître et à (re)trouver un état de bien-être.
- L'EFT (Technique de libération émotionnelle) vous permet de soulager rapidement les émotions "négatives" qui vous traversent.
- Le massage bébé vous permet de créer et de renforcer le lien parent/enfant.

Chaque matin est une nouvelle opportunité de faire un pas vers vos rêves, alors n'hésitez pas à me contacter afin que l'on puisse échanger.

Tél. : 06 37 03 44 73 - Mel : alisonlegue@outlook.fr
<https://www.alisonlegue.com/>



BF CONSEIL

Les TPE et PME sont aux prises avec des démarches administratives et commerciales de plus en plus ardues, des procédures d'embauche ou de licenciement fastidieuses.

Pour de nombreuses TPE et PME, les coûts associés à l'embauche d'un juriste spécialisé en droit des affaires ou en droit social sont tout simplement inabornables. Ma structure vous offre des prestations personnalisées en fonction d'exigences particulières.

BFConseils se tient aux côtés des PME et TPE de Gévezé et communes alentours, peu importe leur domaine d'activité, pour alléger leurs démarches administratives, juridiques et sociales avec des coûts mesurés.

Que ce soit pour créer son entreprise, recouvrer des impayés, rédiger des contrats, gérer le personnel de son entrée à sa sortie, ou encore des déclarations administratives, je suis là pour elles.

Titulaire d'un Master 2 en droit, juriste d'entreprise depuis 8 ans et précédemment directrice du service juridique du Groupe rennais l'Orange bleue, je mets à leur disposition mes compétences éprouvées.

Tél. : 06.62.00.51.71

Email : maelle.billon@bfconseilspros.fr



Vanessa, coiffeuse à domicile passionnée et spécialisée dans la beauté des cheveux texturés.

J'offre une alternative flexible et personnalisée aux salons traditionnels. En me déplaçant directement chez les clients, je m'adapte aux emplois du temps des particuliers, tout en leur offrant un confort maximal.

Cette proximité permet de créer une relation de confiance avec les clients, tout en leur offrant une expérience sur mesure, à l'écoute de leurs envies.

Que vous ayez les cheveux bouclés, frisés ou crépus, je suis là pour vous offrir des soins personnalisés et adaptés à vos besoins.

Je me déplace dans un rayon de vingt kilomètres autour de Gévezé.

En plus de ma spécialité pour les cheveux texturés, j'offre des services de coiffure, comme en salon : coupe, coloration, balayage. Coiffures pour événements.

Tél. : 06 10 01 60 64

Facebook : [Les Merveilles d'Olivia](#)
 ou Instagram [suivez-moi](#).

Nouvelles entreprises : faites-vous connaître !

Vous venez de créer ou d'installer votre entreprise dans notre commune ?

Nous serions ravis de vous mettre à l'honneur dans notre journal municipal !

Contactez-nous afin de nous faire découvrir votre activité.

C'est une belle opportunité de vous présenter aux habitants de la commune et de valoriser votre savoir-faire.

N'hésitez pas à nous envoyer vos informations !

Contact : communication@ville-geveze.fr

LES ASSOCIATIONS

Les saisons du souffle : Qi Gong/Tai Chi

L'année a été marquée par :

- ▶ le lancement du Tai-Chi-Chuan
- ▶ notre participation réussie au Téléthon
- ▶ l'organisation de la Journée mondiale du Bien-être avec "Rire et Bien-être", une rencontre gratuite pour faire découvrir nos pratiques et renforcer les liens avec les associations "bien-être" communales.
- ▶ Le pique-nique de fin d'année **au Jardin Chinois**.

Nos projets :

- ▶ la poursuite des cours, stages et partenariats.
- ▶ le Qi Gong des enfants - journée Happy Family du 25/01.
- ▶ le stage avec Maître Zhongxian Wu les 3 et 4 mai 2025 sur le Qi Gong du Dragon des méridiens de Feu.

Merci à tous les pratiquants pour leur implication et leur bonne humeur, ainsi qu'à la **mairie pour leur soutien**.

Infos pratiques : cours hebdomadaires au Complexe sportif l'Envol :

- ▶ merc. : 17h30/18h45 (Qi Gong Santé) - Salle Colibri
 - ▶ merc. : 19h/20h (Tai Chi Chuan) - Salle Pélican
 - ▶ merc. : 20h15/21h30 (Qi Gong Santé) - Salle Pélican
 - ▶ sam. : 9h15/10h30 (Qi Gong de la femme) - Salle Colibri
- Séances d'essai gratuites tout au long de l'année.

Contact : Kathy : 06 75 50 87 05

Site web : les-saisons-du-souffle.org

Association Art et Loisirs

Elle vous invite à découvrir une nouvelle activité : **un atelier Tricot**. Celui-ci se déroulera chaque jeudi, de 14 h à 17 h, à la salle de la Grange, **à partir du 3 octobre prochain**. Les séances auront lieu en dehors des périodes de vacances scolaires.

Si vous désirez y participer vous pouvez contacter Marie-Claude.

- ▶ Tél. 02 23 27 48 17
- ▶ mail : mcj.odile@gmail.com



Pigeons Sport

La Fédération Colombophile Française regroupe 18 régions, avec 200 pigeons rassemblés chaque année. Chaque région en envoie 10, avec la participation des présidents régionaux.

Pendant 4 mois, les pigeons s'entraînent



ensemble. Cette année, le cours final du 31 août a impliqué des colombophiles expérimentés. À Gévezé, nous sommes fiers d'avoir eu Marcel sélectionné, dont le pigeon a fini 3^e en Bretagne et s'est classé au niveau national. Bravo Marcel !

Tennis de Table

Un super loto sera organisé le samedi 2 novembre prochain à 20 h à la salle de l'Escale. **De nombreux bons d'achat sont à gagner, dont un de 500 €**. Restauration sur place.

- ▶ Les réservations sont conseillées au 06 98 49 21 52.

Sortez en Bus !

Dispositif proposé aux habitants de Rennes Métropole leur permettant de profiter **d'une offre culturelle à prix réduits** en utilisant les bus du réseau STAR mis à disposition spécialement pour ces soirées.

Le principe :

- ▶ une sélection de 8 spectacles ou sorties culturelles
- ▶ un réseau de spectateurs relais dans chaque commune qui informent et gèrent les réservations
- ▶ des tarifs réduits sur la billetterie
- ▶ un arrêt de bus, pour Gévezé arrêt "Mairie".
- ▶ Pour la saison 2024-2025, **8 sorties sont proposées**.

Pour tout renseignement et informations à Gévezé : sortezenbus.geveze@gmail.com

Pause Yoga, un moment pour vous !

L'association "Pause Yoga" a été créée en 2011 par Carine Even et Carole Beach, **qui souhaitent offrir des cours de yoga à Gévezé**. L'association compte aujourd'hui 94 adhérents, 2 enseignantes expérimentées et 7 créneaux de cours. Après 13 ans, Carine et Carole ont transmis la gestion à un nouveau bureau en juin 2024, composé de Josette, Catherine, Mélanie et Marylise.

Pause Yoga continue ainsi sa belle aventure, sous le même nom, une vraie pause pour vous dans la semaine pour prendre soin de soi, écouter son corps et son esprit, un moment unique pour pratiquer l'Hatha Yoga, le Yin Yoga et la relaxation.

Cette année, nous vous proposons 7 cours :

- ▶ **4 cours dispensés par Cécile Dalibart-Raoult** les lundis et jeudis en soirée.

Cécile pratique le Yoga depuis plus de 50 ans, **elle continue à parfaire sa pratique** en se rendant en Inde tous les hivers. Elle propose des séances d'1 h 15 d'Hatha Yoga tonique et de relaxation.



► **3 cours dispensés par Emma Paris.** Le mardi soir, elle propose des séances d'1h15 d'Hatha Yoga dynamique et le vendredi matin, ce sont des séances d'Hatha Yoga mélangé à du Yin Yoga, pratique plus douce.

Avec l'arrivée de nouveaux adhérents, le créneau du vendredi matin à 10 h est maintenu et nous envisageons **la création de nouveaux créneaux pour la rentrée 2025-2026.**



► Contact : pause.yoga.geveze@gmail.com

L'AMAP de Gévezé

Elle réunit des producteurs locaux passionnés et **des habitants souhaitant consommer différemment.** En favorisant un lien direct entre producteurs et consommateurs, l'association propose des produits locaux et bio, respectueux de l'environnement. **Chaque semaine, des paniers variés,** comprenant légumes de saison, pain, œufs, fromage et miel, sont préparés avec soin. Les distributions ont lieu chaque jeudi de 18 h 30 à 19 h 30, dans une ambiance conviviale. Ouverte à tous, l'AMAP invite ceux qui souhaitent soutenir une alimentation saine et locale à rejoindre l'association.



► Venez nous rencontrer lors d'une distribution devant la Maison de l'Enfance, à côté de la mairie.

► ou contactez-nous : amap.gevezeenne@gmail.com.

Ensemble, continuons à faire vivre notre territoire et à promouvoir des pratiques agricoles durables.

Le Téléthon

L'équipe Téléthon continue ses actions pour 2024. Après avoir fabriqué des crêpes lors des représentations théâtrales, elle a organisé la vente de muguet le 1er mai et assuré des collections de journaux, publicités et livres chaque dernier vendredi des mois impairs, avec plus de 34 tonnes ramassées.



Les prochains rendez-vous à ne pas manquer :

► **le 24 novembre,** la braderie jouets et puériculture.

► **le 1^{er} décembre,** participation au marché de Noël, organisé par la municipalité.

Venez nombreux nous soutenir !

Tennis Club : début de saison plein d'espoir

Pour la 8^e année consécutive, le club enregistre une progression de ses effectifs, **atteignant un record de 200 licenciés cette saison** (contre 97



en 2017). Les entraînements ont repris à la mi-septembre pour les 190 inscrits à l'école de tennis, **avec 33 heures de cours hebdomadaires,** pour des adhérents âgés de 4 à 80 ans.

Nous nous excusons auprès des personnes que nous avons dû refuser ou placer en liste d'attente lors du forum des associations, faute de place. **La création d'un nouveau complexe,** votée pour début 2024, permettra d'accueillir plus de joueurs.

Le club est fier d'avoir reçu, pour la 3^e année consécutive, le **"LABEL DÉVELOPPEMENT"** du comité de tennis d'Ille-et-Vilaine, récompensant la fidélisation et les actions innovantes.



Nous remercions également Amélie, notre monitrice et responsable de l'école de tennis, pour son professionnalisme et son dynamisme lors de sa première saison. **Accompagnée par les membres du bureau et tous les bénévoles,** elle contribue à faire grandir notre club. Bonne saison sportive à toutes et à tous

L'Association Rire et Bien-être

L'association s'agrandit avec l'arrivée du Pilates, qui **connaît un grand succès avec deux cours complets** le mardi soir et un cours Pilates/Stretching le jeudi matin, où il est encore possible de faire une séance d'essai le jeudi à 9h. **Nous continuons à proposer les séances de Yoga du Rire** avec Karen et de Sophrologie avec Amélie, en alternance une semaine sur deux, le mercredi de 19h à 20h, et tous les 15 jours le vendredi de 10h à 11h.

Pour les enfants, nous proposons les P'tits ateliers Sophro (5-11 ans) un samedi par mois de 9h à 10h et Sophro/ados de 12-17 ans, un samedi par mois de 10h30 à 11h30.

Tout au long de l'année, l'association propose des activités comme le ZUMILATES (1 dimanche par mois), les semaines FITZEN (pendant les vacances), des ateliers de sophrologie parent/enfant, des cercles de femmes (1 fois par mois) et des ateliers "Mieux vivre son deuil".

Pour plus d'informations, rejoignez notre **page Facebook "Rire et Bien-être Gévezé"** ou contactez-nous à yogaduriregeveze@gmail.com.

En partenariat avec Isabelle Goupil et d'autres experts du bien-être, nous organisons HAPPY FAMILY le dimanche 26 janvier 2025 à la salle des Familles, une journée bien-être pour toute la famille avec yoga, sophrologie, pilates, massages, et jeux.



Association Samtosha yoga

Sophie Duthu Beaufils, enseignante passionnée de Hatha Yoga, propose une approche progressive **pour développer**

LES ASSOCIATIONS

la conscience du souffle, du corps et de l'esprit, favorisant une présence à soi et aux autres. Les postures sont vivantes, confortables, et le mouvement fluide.

Un cours d'essai est proposé pour découvrir la méthode et l'enseignante.

Chaque semaine, à la salle Colibri (complexe l'Envol) :

▶ lundi : 18h-19h15 et 19h30-20h45

▶ mardi : 10h-11h15

▶ jeudi : 10h-11h15 - 18h-19h15 et 19h30-20h45

Stages : six dimanches matin (dates sur demande).

Infos : sofiduthu@orange.fr ou tél. : 06 75 86 12 83

Les Distracts d'Art

La saison s'est achevée par la rénovation de la porte de l'an 2000 à Launay Geoffroy, où enfants et adultes ont appliqué des techniques comme le pointillisme et la mosaïque. L'exposition annuelle a eu lieu le 22 juin à la maison des familles.

Les cours d'arts plastiques, dessin et peinture de ont



repris en septembre pour adultes et enfants.



▶ Enfants : **travail sur le cirque**, inspiré par Alexandre Calder, à travers diverses techniques (dessin, peinture, collage, etc.).

▶ Adolescents : **étude d'artistes femmes** (Françoise Pétrovitch, Claire Tabouret...) sur la représentation humaine avec diverses techniques (fusain, aquarelle).

▶ Adultes : **exploration de Gustav Klimt**, de la lumière nocturne et de paysages de bord de mer avec diverses techniques (feutres, aquarelle, acrylique).

▶ Adultes : lundi 14 h-16 h, mercredi 20 h-22 h à la salle Duquesne (bâtiment des 3 mâts).

Séance découverte gratuite, quelques places disponibles.
Encadrants : Geneviève Merret (enfants) et Caroline Lecourt (adultes).

Renseignement et inscriptions :

Les Distracts d'Art

Mail : lesdistractsdart35@gmail.com

Facebook : [lesdistractsdart35](https://www.facebook.com/lesdistractsdart35)

L'AGENDA

Super Loto

Samedi 02 novembre

Tennis de table

Salle de l'Escale

Commémoration du 11 novembre

Dimanche 10 novembre

Monument aux Morts

Fête du Jeu

Dimanche 17 novembre de 10 h à 18 h

Rallye photo, escape game, crazy cup géant, jeux en bois

Salle de l'Escale

Marché de Noël

Dimanche 1^{er} décembre de 10 h à 19 h

Nombreux exposants,
animations pour enfants

Restauration sur place

Salle de l'Escale

Happy Family

Qi Gong des enfants

Samedi 25 janvier

Yoga, sophrologie, pilates et jeux

Dimanche 26 janvier

Salle des Familles

Téléthon - Braderie jouets et puériculture

Dimanche 24 novembre - 9 h/16 h

Salle Paul Dann

RENNES METROPOLE

Et si on changeait d'air ?

En 2022, la France a été condamnée pour son inaction dans la lutte contre la pollution de l'air. Cette prise de conscience a conduit l'Etat à prescrire la mise en place de Zones à Faibles Émissions (ZFE) dans les grandes agglomérations.

Afin d'améliorer la qualité de l'air et de répondre aux obligations de la loi Climat et Résilience du 22 août 2021, une ZFE-m sera créée le 1^{er} janvier 2025 à l'intérieur de la rocade de Rennes. Elle restreindra progressivement la circulation des véhicules les plus polluants dans ce périmètre. L'étude de la ZFE-m est inscrite au plan d'actions du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de Rennes Métropole, actualisé en 2022.

Les autorisations d'accès aux ZFE-m reposent sur la vignette Crit'Air. La vignette Crit'Air classe les véhicules en fonction de leur niveau d'émission de polluants atmosphériques. La vignette Crit'Air est un autocollant rond, à apposer de façon visible sur son véhicule. Il existe 6 types de vignettes différents : E, 1, 2, 3, 4 et 5. Les véhicules les plus anciens, qui relèvent des normes antipollution les moins strictes, ne sont pas éligibles à une vignette (ils sont donc "non classés").

La vignette Crit'Air sera obligatoire à partir de 2025 pour tous les véhicules amenés à circuler dans la ZFE-m. Elle peut être obtenue uniquement sur le site national dédié.

Le périmètre de la ZFE-m de Rennes Métropole a été choisi en fonction de plusieurs paramètres :

► **Le cadre légal** : la réglementation nationale impose

que le périmètre de la ZFE-m concerne au moins la moitié des habitants de l'agglomération.

► **L'objectif d'amélioration de la qualité de l'air** : le choix du périmètre tient compte du bénéfice attendu pour les habitants les plus exposés aujourd'hui à la pollution atmosphérique liée au trafic routier.

► **L'objectif de proposer une offre complète d'alternatives à la voiture** dans le cœur du périmètre ZFE-m (transports en commun, infrastructures cyclables, autopartage, vélos en libre-service...).

► **L'objectif de clarté et de lisibilité** : la rocade rennaise et le boulevard des Alliés dessinent un périmètre clair.

Les restrictions de circulation s'appliqueront sur les axes routiers situés à l'intérieur du périmètre délimité par la rocade rennaise (N136), avec le boulevard des Alliés comme limite à l'Est. La Métropole a souhaité exclure le secteur résidentiel de Cesson-Sévigné situé en intra-rocade du périmètre ZFE-m, au motif que ce dernier est moins bien desservi par les transports collectifs que le reste du périmètre ZFE-m.

Les restrictions de circulation ne s'appliqueront pas sur la rocade (N136), ni sur le boulevard des Alliés. Cette exception vise à garantir un itinéraire de contournement assurant la continuité des flux de transit.

Grâce à des voies d'accès exclues du périmètre, il sera possible pour les usagers venant de l'extérieur de laisser leur véhicule dans les parkings relais situés aux abords de la ZFE-m et de terminer leur trajet en transport en commun, à l'intérieur de la ZFE.

LE PÉRIMÈTRE DE LA ZFE DE RENNES MÉTROPOLE

Afin que tous les véhicules puissent accéder aux parkings-relais en limite de zone, des voies permettant d'y accéder seront exclues du périmètre.

— Ville de Rennes



Parcs relais situés dans la ZFE-m dont les voies d'accès sont sorties du périmètre



Parcs relais hors ZFE-m qui restent accessibles à tous les automobilistes

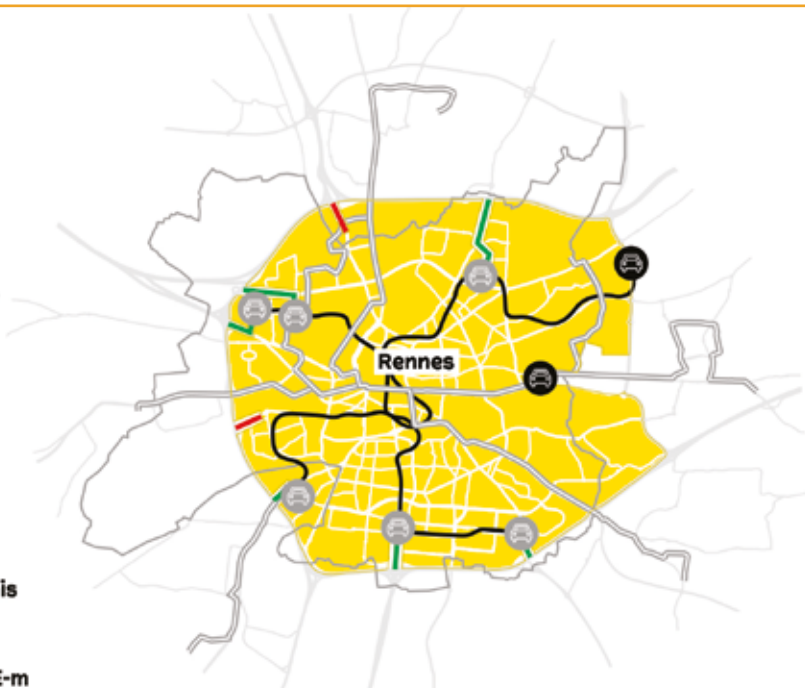
— Métro

— Trambus en projet

■ Périmètre ZFE

— Voies d'accès aux parcs-relais exclues du périmètre ZFE-m

— Voies de retournement proposées, placées hors ZFE-m



GÉVEZÉ
10 h - 19 h
L'ESCALE

Dimanche
1^{er} DÉCEMBRE

Marché de Noël

Nombreux Exposants

Animations pour enfants
Sculpteur de ballons
Maquilleuse pour enfants

Le Château de Noël

Gaufres Pralines

**Vin chaud
Chocolat chaud**

Photo avec le Père Noël (parking et restauration sur place)

Abonnez-vous à la newsletter !

La ville de Gévezé vous propose de recevoir sa lettre d'information.
Abonnez-vous sur www.ville-geveze.fr (page d'accueil, rubrique "restez connectés")
pour recevoir les prochains numéros sur votre boîte mail.
Informations municipales ou intercommunales, informations pratiques, évènements...
Notre lettre d'information sera envoyée sur votre messagerie en fonction des actualités du moment.

.....
L'actua

Gévezé

Magazine d'actualités municipales - n°148 - Octobre 2024

Responsable de la publication : Jean-Claude Rouault, Maire
Responsable de la communication : Yvette Mallier
Conception graphique et mise en page : Véronique Daniel
Photos : Freepick, Adobe stock, mairie de Gévezé, B. Guyot
Parution semestrielle
Octobre 2024 n°147 | Dépôt légal n°1142
Impression : Imprimerie Colibri
Imprimé à 2 850 exemplaires